



Amicale nationale des fusiliers marins et commandos

Le président

Paris, le 17 août 2010

Chers amicalistes, chers amies et amis,

Depuis mon élection le 22 mai dernier à la tête de l'association ANFMC, je prends la mesure de mes tâches et m'efforce de m'organiser en conséquence. Je profite du calme relatif du mois d'août à Paris pour rédiger cette **Lettre du président**, document en téléchargement PDF sur le site de notre amicale <http://afmc.france.free.fr/lettre.htm>.

Tout d'abord, je vous remercie de votre confiance et m'efforcerai de vous honorer de mon mieux. Je ressens une grande fierté à exercer ce rôle. Ici, j'ai une pensée respectueuse vers l'amiral Bernard QUENTIN qui a bien voulu me passer le flambeau pour une nouvelle étape. Mais je réserve son éloge pour le prochain congrès de l'amicale prévu à l'Île d'Oléron.

Yves Guilmeau, secrétaire national et fidèle ami, vient très régulièrement à ma rencontre à Paris depuis Melun pour traiter les questions à l'ordre du jour. Je pense que le moment est venu de vous en informer afin de préparer ensemble la rentrée. Voici les questions récurrentes.

1. CADRE JURIDIQUE

Les **statuts & règlement intérieur de l'association** présentés et adoptés en assemblée générale en mai dernier ont été déposés à la préfecture de Paris. Yves Guilmeau et moi y avons consacré plusieurs journées en avril et mai pour les consolider.

Afin d'en faciliter la consultation, ces documents sont téléchargés sur le site ANFMC, accessible soit directement, soit via le portail web <http://fuscomarine.free.fr/>, encore appelé **portail Fusco**.

Notez bien :

- la qualité de membre titulaire, associé et sympathisant est reconnue sous réserve du paiement de la cotisation prévue à l'art.6-2 des statuts ;
- la radiation d'un membre est prononcée par le bureau de section pour non-paiement pendant plus de deux ans.

2. INFORMATION & COMMUNICATION

C'est là où je porte actuellement mon effort ; je vous invite à contribuer à cet effort de **circulation de l'information & de communication**.

Tout d'abord, visitez le **portail Fusco**. Appréciez les progrès réalisés. Il s'agit de disposer d'un portail unique fédérant les organisations et activités des fusiliers marins et commandos marine. A partir de là, l'internaute navigue au moyen aux liens établis vers les différentes rubriques : Formation, Amicales, Emploi, Musées, etc. Derrière le besoin est le concept : s'unir pour se renforcer. Apprenons à fédérer nos intérêts, évitons l'écueil de la dispersion, aussi bien virtuelle que physique.

Ce portail doit être exemplaire. Pour cela, je recrute un **chargé de mission de Qualité** (CMQ) pour interagir avec notre web master, Jean-Christophe ROUXEL. Ce CMQ serait rattaché au bureau national de l'ANFMC.

De la même façon, je recrute un **chargé de mission Relations publiques & Communication** (CMRP&C) pour correspondre avec les autorités, alimenter le portail. Le CMRP&C serait également rattaché au bureau national.

Les **amicales** (ANFMC, Nageurs de combat) disposent désormais d'un site fédérateur. Je compte ajouter prochainement un lien vers nos amis, les Paras commandos belges, avec leur accord.

Outre les liens vers la Salle du Souvenir (Lorient) et le musée du 4 Cdo (Ouireham), il importe d'établir un lien vers le **10 Cdo interallié**, commandement auquel était rattaché le 4 Cdo KIEFFER. Là aussi, le bureau national recrute un **chargé de mission Histoire** (CMH) pour enrichir notre culture historique sur site.

Yves et moi concevons une version améliorée du portail : de **nouvelles rubriques** sont en perspective, comme par exemple :

- une **e-boutique** permettant l'achat en ligne des articles FMC disponibles en coopérative avec des liens vers des fournisseurs privés
- un **Tableau d'honneur** pour mettre en avant le mérite.
- une rubrique **Brick&Dague** produite par Marc JAPIOT, dernier membre enrôlé à Paris.

Pour tout téléchargement, s'adresser au web master, Jean-Christophe ROUXEL : landelle@wanado.fr - téléphone 02418 23594

3. RECRUTEMENT

Un **nouveau bulletin d'adhésion** est proposé au niveau national. Tout adhérent potentiel remplirait ce modèle officiel et le transmettrait au bureau national, chargé de tenir à jour l'annuaire des membres. Le trésorier national reverserait aux sections leur quote-part 2 fois par an, par ex. à l'occasion des conseils d'administration (février, congrès annuel). Voir le projet de bulletin ci-dessous, proposé pour avis. Le bulletin a vocation à être disponible sur *Internet* sous ANFMC, rubrique ADHESION, pour simplifier et accélérer les formalités de recrutement tout en garantissant la transparence de la gestion des effectifs enrôlés.

Nous devons mener une **politique volontariste de recrutement** pour fortifier, pérenniser et harmoniser l'amicale via une représentativité équilibrée. Il importe donc de recruter officiers (membres titulaires), ascendants/descendants des fusiliers marins & commandos (membres associés) et des amis des FMC (membres sympathisants).

Il importe de veiller à la rétention des jeunes recrues ; toute nouvelle recrue pourrait être **parrainée** par un membre plus ancien, attentif aux attentes et éventuelles critiques de la part de son protégé. Le parrain veillerait à encourager et à suivre le plus jeune.

4. ANNUAIRE DES MEMBRES

L'absence de fichier central pose problème. La pratique du bulletin national d'adhésion devrait y remédier progressivement. Il est rappelé aux sections de bien vouloir transmettre au secrétaire national leurs listes de membres expurgées des membres en défaut de paiement de leurs cotisations.

5. SECTIONS DE L'ANFMC

À la lecture de divers documents internes, je constate une certaine *disparité*. La qualité, autant sur le fond que la forme, laisse souvent à désirer. Il importe de faire un effort dans ce domaine.

J'invite chaque président de section :

- à désigner un **chargé de mission Qualité** pour le seconder en matière de production et de publication. S'agissant des bulletins de réunion, sa tâche consisterait à élaborer le bulletin en temps réel sur PC portable. En fin de séance, un **comité de relecture** relirait le CR de réunion pour en vérifier la qualité (présentation, syntaxe, orthographe, exactitude, conformité, etc.) puis veillerait à le diffuser sans attendre. Il appartient aux amicalistes d'être plus exigeants vis-à-vis de leur gestion, de leur représentation et de leur production.
- à **utiliser le site Internet** développé à son intention ; les sections disposent désormais en effet d'une page d'accueil sur le site de ANFMC sous la rubrique Organisation. Votre page web peut être utilisée pour informer les amicalistes et internautes des activités passées (télécharger des reportages, des photos), mais aussi des activités à venir (télécharger vos projets de programme).

A cet effet, j'ai demandé à :

- Dominique LONCLE, président de la section de Lorient, de bien vouloir co-organiser - en liaison avec le CF CLIVAZ, commandant l'école des fusiliers marins - la remise de la Légion d'Honneur à Lucien CADIOU le 1er octobre prochain. Je souhaite que le programme de cette cérémonie soit téléchargé sur le site de la section sous le lien Activité. Cela facilitera la circulation de l'information entre tous ceux intéressés ;
- Gaston RUSCA, président de la section Aquitaine, de bien vouloir télécharger sur son site le programme du congrès 2011 à l'île d'Oléron ;
- Guy DE GERONIMI, président de la section de Lyon, de bien vouloir télécharger sur son site le programme du congrès 2012 à Lyon ;
- Robert BRIOUDE, président de la section de Paris, de bien vouloir télécharger sur site le programme de la cérémonie du Moulin de Laffaux le 26 septembre.

Il est demandé aux sections de privilégier dans toute la mesure du possible le site de l'Ecole des fusiliers pour la remise de décoration à tout membre, à condition bien sûr que le récipiendaire le veuille bien. Trop de décorations sont remises en province, loin de tout, loin du regard des jeunes brevetés de l'école des fusiliers marins, sans pompe, en quasi catimini. Les fusiliers à l'honneur méritent mieux que cela. Faisons cela en 'famille'. Une juste reconnaissance publique est due au décoré.

5. ACTIVITÉS

Je propose l'adoption d'un calendrier officiel par le bureau national. Consultez le site de l'amicale, sous la rubrique Activité. Le calendrier prévisionnel sera prochainement téléchargé.

- *Libération de Paris* (sur invitation Mairie) Paris, le 25 août. L'ANFMC sera représentée par Y Guilmeau.
- *Moulin de Laffaux*, le dimanche 26 septembre. Belle cérémonie à la stèle des fusiliers marins en présence de nombreux drapeaux et autorités (cf. Programme ci-dessous).

Tous ces points seront abordés en session plénière du bureau national qui se réunira le 22 septembre à Paris (lieu à préciser). Cette session sera élargie à ceux qui souhaitent prendre part au destin de l'amicale.

En attendant le plaisir de vous saluer chacun individuellement, je vous prie de croire en mes sentiments très dévoués.

Amicalement vôtre,

Signé : CV (R) Patrick DILLESEGER